

Québec, le 16 mai 2013

Monsieur Pierre Baril
Président
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
Québec (Québec) G1R 6A6

Monsieur le Président,

Le 18 avril 2013, la municipalité régionale de comté (MRC) du Haut-Saint-François m'a informé qu'elle désire tenir trois périodes d'informations (les 10, 12 et 13 juin 2013) ainsi que trois consultations publiques (les 8, 10 et 11 juillet 2013) sur un projet de règlement de contrôle intérimaire relatif à l'implantation d'équipement de production d'énergie éolienne à des fins commerciales.

Conformément à l'entente intervenue avec votre organisme visant à donner suite aux Orientations du gouvernement en matière d'aménagement – Pour un développement durable de l'énergie éolienne, je vous demande de procéder à la désignation d'un membre du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) pour assister cette MRC dans le déroulement de la consultation publique qu'elle a décidé de tenir.

Par ailleurs, dans les quinze jours suivant la fin de la consultation menée par la MRC, le membre devra me transmettre, ainsi qu'à la MRC, un compte rendu factuel du déroulement de la consultation, lequel sera rendu public par le BAPE suivant les termes de l'entente.

Je joins à la présente la demande que m'a adressée la MRC.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



YVES-FRANÇOIS BLANCHET

p. j.

Québec, le 23 mai 2013

Monsieur François Lafond
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Monsieur,

Le ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, monsieur Yves-François Blanchet, m'a informé que la MRC du Haut-Saint-François souhaitait l'assistance d'un membre du BAPE dans le déroulement de la consultation publique qu'elle a l'intention de tenir pour définir un cadre d'aménagement de la filière éolienne intégrant la prise en considération des particularités du milieu et m'a demandé de désigner un membre à cette fin.

Conformément à l'entente intervenue en 2007 entre le ministre et le BAPE visant à donner suite aux *Orientations du gouvernement en matière d'aménagement – Pour un développement durable de l'énergie éolienne*, je vous désigne pour assister la MRC dans le cadre de l'organisation de sa consultation publique.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,



Pierre Baril

c.c. M. René Beaudet, secrétaire et directeur général de l'administration
et des communications